

Termes de Référence

Manuel pratique sur les lois, mécanismes et acteurs de la participation démocratique au Maroc



APPUI À LA CONSOLIDATION
DES DYNAMIQUES DE PARTICIPATION
DÉMOCRATIQUE AU MAROC

Projet N° 18-CO1-1204: Appui à la consolidation des dynamiques de participation démocratique aux niveaux communal, provincial, régional et national pour contribuer à la réduction des inégalités socio-économiques au Maroc

Financement : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID).

Budget global du projet : 2.595.000 €

Durée du projet : 4 ans (2019-2022)

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION ET ANTÉCÉDENTS
2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION
3. ACTEURS IMPLIQUÉS
4. MÉTHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL
5. ÉQUIPE DE CONSULTATION
6. PRÉMISSSES DE LA CONSULTATION, AUTORISATION ET PUBLICATION
7. DÉLAIS DE LA CONSULTATION
8. PRÉSENTATION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. INTRODUCTION ET ANTÉCEDENTS

Le document présent contient les termes de référence pour la réalisation d'un manuel pratique sur les lois, mécanismes et acteurs de la participation démocratique au Maroc aux niveaux communal, provincial et régional.

Cette consultation fait partie de l'une des cinq études prévues dans le cadre du Projet Convenio¹ N° 18-CO1-1204: **Appui à la consolidation des dynamiques de participation démocratique aux niveaux communal, provincial, régional et national pour contribuer à la réduction des inégalités socio-économiques au Maroc**, co-exécuté par le consortium Mouvement pour la Paix (MPDL) et OXFAM au Maroc en collaboration avec leurs partenaires locaux.

Le cadre de travail est le programme gouvernemental 2017-2021 pour l'accompagnement de la participation démocratique et l'amélioration de la bonne gouvernance, ainsi que les articles 12-13-14-15 et 139 de la Constitution marocaine de 2011, visant l'implication des citoyens et citoyennes et de la société civile dans la concrétisation de la culture de la participation démocratique.

Cette intervention est la deuxième partie du Projet Convenio n° 14-CO1-413 **Appui aux processus de participation démocratique au Maroc**, qui a été exécutée par les mêmes organisations entre 2015 et fin mars 2020.

Les objectifs du nouveau projet sont les suivants:

- **Objectif Général:**
Renforcer un processus de décentralisation (régionalisation avancée) juste, égalitaire et durable qui contribue à la réduction des inégalités qui affectent les femmes et les jeunes au Maroc.
- **Objectif Spécifique:**
Consolider la participation citoyenne et politique des femmes et des jeunes, ainsi que le rôle du Plaidoyer de la société civile, au niveau municipal, provincial, régional et national, afin de garantir qu'ils soient des acteurs du processus de régionalisation avancée.

Le projet est mis en œuvre dans 16 communes (5 urbaines et 11 rurales) des provinces de Larache, Oujda et Al-Hoceïma. Ces provinces sont à leur tour intégrées dans les régions de Tanger-Tétouan, Al-Hoceïma et Oriental. Les actions sont mises en œuvre par six associations locales partenaires: Réseau Al Amal et Association Forum des Femmes (AFFA) à Al-Hoceïma; Association de coopération

¹ Le terme **Convenio** est celui utilisé par l'AECID pour désigner les programmes financés sur une base pluriannuelle.

pour le développement et la culture (ACODEC) et Ain Ghazal à Oujda, et Pour un Éco-Développement Équitable (ECODEL) et Fédération des ligues des droits des Femmes (FLDF/larache) à Larache.

ZONES D'INTERVENTION		
PROVINCE LARACHE	PROVINCE ALHUCEMAS	PROVINCE OUJDA
Larache (C.Urbaine)	Al-Hoceïma (C.Urbaine)	Oujda (C.Urbaine)
Ksar El Kebir (C.Urbaine)	Ait Kamra (C.Rural)	Naima (C.Urbaine)
Swaken (C.Rural)/ Khmisse Sahel (C.Rural)/	Beni Abdellah (C.Rural)	Ahl Angad(C.Rural)
Souk Tolba (C.Rural)	Beni Hadifa (C.Rural)	Mestferki(C.Rural)
Laaouamra (C.Rural)	Louta (C.Rural)	Sidi Boulenuar (C.Rural)
Région Tanger-Tétouan- Al-Hoceïma		Région Oriental

De manière générale, **la cible** du projet est la population des 16 communes urbaines et rurales des 3 provinces d'intervention (Larache, Al-Hoceïma et Oujda). De cette manière, le total des bénéficiaires directs du projet est de 959.741 personnes, dont 50% femmes. Les résultats doivent bénéficier à la population des zones géographiques du projet (provinces d'Al-Hoceïma, Larache et Oujda; et **Régions Tanger-Tétouan- Al-Hoceïma et Région Oriental**) et au niveau national, en améliorant la participation citoyenne et la bonne gouvernance locale. De manière plus spécifique, la cible directement concernée par le projet sont les femmes, les jeunes, les organisations de la société civile et les institutions locales (communes), y compris les personnes élues et fonctionnaires, parmi d'autres.

Axes du projet:

1. Identification de la situation réelle des mécanismes de participation et les besoins et intérêts stratégiques des jeunes et des femmes au niveau communal, provincial et régional.
2. Concertation entre les citoyen.ne.s et les collectivités locales par le renforcement des canaux de communication et l'accès à l'information.

3. Renforcement des capacités des citoyen.ne.s et des membres des collectivités locales, des postes élus et des fonctionnaires, pour améliorer et développer le fonctionnement des mécanismes de participation démocratique.

4. Consolidation efficace des mécanismes de participation citoyenne à partir des propositions qui reflètent les intérêts stratégiques des jeunes et des femmes contribuant à réduire les inégalités.

Partenaires

Le **Mouvement pour la Paix (MPDL)** est présent au Maroc depuis 1997. Il a réalisé un nombre important d'interventions dans différents secteurs, tels que l'amélioration des conditions socio-économiques de la population rurale, la défense et la promotion des droits humains avec un accent particulier sur les droits des femmes, l'appui et le renforcement des capacités de la société civile et des institutions locales, ainsi que la bonne gouvernance.

- **Oxfam au Maroc** travaille conjointement, depuis 1991 au Maroc, avec des associations locales partenaires et des alliés afin que les populations au Maroc, en particulier les femmes et les jeunes, puissent influencer les décisions qui les touchent et assurer le respect de leurs droits fondamentaux pour un avenir meilleur.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

L'**objectif de la consultation** est l'élaboration d' **un manuel pratique sur les lois, les mécanismes et les acteurs de la participation démocratique au Maroc aux niveaux communal, provincial et régional.**

Le processus initié par cette consultation aura à son tour les objectifs suivants:

- Appui à l'identification de la situation réelle des mécanismes de participation et de leur lien avec les besoins et intérêts stratégiques des jeunes et des femmes dans les zones d'intervention: aux niveaux communal, provincial et régional.
- Soutenir le contenu du plan de formation à élaborer dans le cadre du projet pour les groupes impliqués dans l'action.
- Promouvoir l'apprentissage collectif, ainsi que l'échange de méthodologies et d'expériences réussies sur la consolidation des mécanismes de participation démocratique avec une perspective genre et générationnelle au Maroc, avec les groupes impliqués dans l'action.
- Promouvoir le débat et la réflexion sur le même sujet avec d'autres acteurs de la

coopération au développement locaux et internationaux présents dans le pays.

Pour atteindre ces objectifs, la consultation devra contribuer à répondre aux **questions** suivantes:

- Quels mécanismes de participation citoyenne la loi actuelle envisage-t-elle au Maroc aux niveaux communal, provincial et régional?
- Comment la loi relie-t-elle les mécanismes de participation au droit d'accès à l'information?
- Les mécanismes de participation citoyenne mis en place dans les zones d'intervention du projet en cours sont-ils utilisés efficacement et dans une perspective différentielle?
- Quelle évaluation font les différents acteurs? Quels usages ont-ils fait des mécanismes et avec quels résultats?
- Existe-t-il des expériences réussies et / ou de bonnes pratiques en matière de participation démocratique qui peuvent être récupérées du projet précédent (14-CO1-413)?
- Y a-t-il d'autres expériences réussies et / ou bonnes pratiques en termes de participation démocratique au Maroc dans une perspective différentielle qui proviennent d'autres interventions qui peuvent ou non se produire dans le domaine d'intervention du projet ?

3. ACTEURS IMPLIQUÉS

Les principaux acteurs concernés et informateurs clés pour la réalisation de ce travail de consultation sont :

- **Partenaires du projet (équipe du projet et/ou des représentants des organisations partenaires)** : Mouvement Pour la Paix -MPDL, Oxfam au Maroc, Réseau Al Amal et Association Forum des Femmes (AFFA) à Al-Hoceima ; Association de coopération pour le développement et la culture (ACODEC) et Ain Ghazal à Oujda, et ECODEL et Fédération des ligues des droits des Femmes (FLDF/larache) à Larache.
- **Représentant(e)s** des 16 communes participantes : élus/es, Espaces de Participation (EPD) et Instances de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre (IEECAG), et/ou autres représentant(e)s qui ont participé dans les activités du projet précédent et qui participent également au projet actuel.
- **Fonctionnaires des conseils régionaux et provinciaux; fonctionnaires du Ministère chargé des Relations avec le parlement et la société civile, personnel universitaire ; conseil de jeunes et membres des associations locales** qui ont participé dans les activités du projet précédent et qui participent également au projet actuel.
- **AECID** : Représentants/es de l'OTC au Maroc qui ont réalisé le suivi du projet précédent et qui participent également au projet actuel.
- **Autres acteurs nationaux et internationaux de coopération au développement** qui travaillent sur le même sujet.

5

Avec le financement de:



De plus, un **Comité de suivi de la consultation** sera formé pour contrôler la qualité de la consultation. Cet espace sera composé d'une personne représentant MPDL et d'une personne représentant OXFAM. Ces représentantes seront chargées de sélectionner l'équipe de consultants et de valider les produits demandés. Afin de le réaliser, le consortium s'organisera pour avoir l'avis des organisations partenaires, à travers les canaux de communication et de coordination mis en œuvre dans le cadre du projet.

4. MÉTHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

La méthodologie de travail de cette consultation doit être participative, incorporer la vision du processus de tous les acteurs et groupes impliqués et combiner des méthodes de collecte d'information qualitative et quantitative. Les outils de récolte et d'analyse des données utilisés par l'équipe consultante devront garantir le droit des personnes à fournir les informations, en garantissant leur confidentialité et leur anonymat tout au long du processus.

Il faudrait tenir compte de l'importance de l'égalité de genre et l'intégration des groupes cibles dans la méthodologie à utiliser. Dans ce sens, il convient également de rappeler que le projet vise particulièrement à contribuer à la réduction des inégalités qui affectent les femmes et les jeunes au Maroc, ce qui rend indispensable de toujours travailler dans une perspective différentielle que l'approche d'intersectionnalité de genre² offre.

L'équipe de consultants préparera une première proposition de plan de travail qui comprendra au moins les phases suivantes:

1. Réunions avec le Comité de Suivi des consultants pour préciser et clarifier les informations contenues dans le TdR et apporter les ajustements nécessaires.
2. Travail préalable: analyse de la documentation disponible, préparation des travaux sur le terrain.
3. Travail sur le terrain: activités de récolte des informations nécessaires, selon les techniques

² Le terme "intersectionnalité de genre" désigne la constitution et la superposition mutuelles de différents types de discrimination qui sont pourtant inséparables les uns des autres. Ainsi, les femmes et les hommes sont non seulement discriminées en raison de leur sexe mais également en raison de leur « race » (bien qu'aujourd'hui nous sachions que nous appartenons toutes à une seule race humaine et que l'idée de race est juste une idée), de leur ethnicité (ou identité ethnique), de leur situation économique, de leur sexualité, de leur âge, de leur nationalité. Toutes ces discriminations se superposent au sexisme et agissent ensemble, de manière inséparable, dans la vie de femmes et d'hommes concrets. C'est pourquoi il est important de ne pas faire des généralisations sur « les femmes » ou sur « les hommes » mais plutôt de nous concentrer sur la réalité et sur les mots des femmes avec lesquelles nous travaillons, dans leur contexte spécifique ; nous devons toujours prendre en compte qu'elles peuvent faire partie de groupes qui subissent d'autres types de discrimination inséparables du sexisme dans l'expérience de vie de ces femmes concrètes. L'intersectionnalité nous permet de voir comment la même personne ou le même groupe peut être dominant dans une relation sociale et dominé dans une autre. **Alphabétisation avec perspective de genre, QUARTIERS DU MONDE, 2013.**

choisies par l'équipe de consultants.

4. Ateliers de réflexion avec les acteurs impliqués, mettant l'accent sur le personnel technique des organisations qui composent le consortium et ses partenaires locaux.
5. Présentation du Rapport final au Comité de Suivi de la consultation.
6. Préparation du Manuel pratique sur les lois, mécanismes et acteurs de la participation démocratique (au niveau communautaire, provincial, régional) au Maroc suivant une approche inclusive.
7. Présentation du Manuel au Comité de Suivi de la consultation.

Les principaux documents disponibles pour réaliser ce travail de consultation sont les suivants:

- **Guide de systématisation et de capitalisation des activités réalisées dans le cadre de projet : « Appui aux processus de participation démocratique au Maroc » 2015 – 2018.**
- **La participation démocratique des citoyens - citoyennes et de la Société Civile au Maroc : Analyse de l'application des principes constitutionnelles et juridiques en matière de participation.** Etude réalisée par l'Espace Associatif en coordination avec le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) dans le cadre du projet Convenio N° 14-CO1-413.
- **Évaluations Convenio N° 14-CO1-413.**
- **Baromètres Convenio N° 14-CO1-413.**

En ce qui concerne les **livrables**, il s'agit de:

1. Un Plan de travail. Document d'une extension entre 4 et 5 pages qui contient:

- L'ordonnancement concret des phases prévues pour la réalisation du travail.
- Une description concrète et justifiée des techniques et des outils d'analyse des informations existantes et de récolte de données, des activités pour la récolte d'informations, avec indication de documents, les publics cibles et les informateurs clés des ateliers de réflexion.
- Une première proposition de contenus didactiques sur les lois, mécanismes et acteurs de la participation démocratique avec une approche d'intersectionnalité de genre.
- Description de la méthodologie et l'approche de travail .

2. Rapport Final. D'une longueur n'excédant pas 30 pages. Ce document révisera:

- **Toutes les informations pertinentes (progrès et défis), ainsi qu'une révision des bonnes pratiques** à la fois du projet Convenio n ° 14-CO1-413 et dans d'autres initiatives axées sur la consolidation des mécanismes de participation démocratique au Maroc, à la fois dans la zone d'intervention du projet actuel, comme dans d'autres parties du pays.

- **Initiatives didactiques avec une approche inclusive (progrès et défis)** pour l'information / sensibilisation et formation sur les lois, mécanismes et acteurs pour la participation démocratique (communale, provinciale, régionale) au Maroc.
- **Proposition de contenu et approche du manuel à élaborer dans la phase ultérieure.**

3. Manuel pratique sur les lois, mécanismes et acteurs de la participation démocratique (au niveau communal, provincial, régional) au Maroc à partir d'une approche inclusive. Ce document aura une extension de pas plus de 50 (annexes séparées). Ce document sera utilisé ultérieurement pour préparer une publication pour la formation et la sensibilisation des différents groupes impliqués dans le projet et aura un caractère pédagogique³.

Projet de structure du manuel:

- **Cadre conceptuel**
- **Approche de la participation fondée sur les droits**
- **Organismes d'action communautaire, provinciale et régionale**
- **Système national de participation**
- **Mécanismes de participation**
- **Instruments juridiques qui soutiennent l'action citoyenne**
- **Instances formelles et informelles de participation de participation**
- **Cas réussis de participation démocratique**

L'ensemble des documents doit être élaboré en français⁴ et en arabe et doit être remis selon les conditions suivantes :

- En français sur fichier électronique.
- En arabe sur fichier électronique.

5. ÉQUIPE DE CONSULTATION

Le travail peut être effectué par un.e consultant.e et/ou une équipe possédant des connaissances et une expérience démontrable.

Connaissances et expérience minimales requises:

³ La préparation de la publication ne sera pas la responsabilité de l'équipe de consultants.

⁴ La principale langue de travail à utiliser lors de la consultation sera le français. Les documents de référence sont dans cette langue. Le français sera utilisée lors des réunions avec le Comité de consultation suivi.

- Un/e expert(e) confirmé(e) avec au moins 05 années d'expérience prouvée dans la réalisation des études liées aux thématiques : lois, mécanismes et acteurs de la participation démocratique au Maroc.
- Compétences prouvées en matière d'analyse et de réalisation des études et diagnostics participatifs avec une approche genre.
- Formation aux techniques de recherche participative.
- Formation spécialisée en genre et développement.
- Expérience de travail avec des segments sociaux ruraux, femmes et/ou jeunes.
- Expérience dans la préparation de documents pédagogiques avec une approche inclusive.
- Avoir une expérience dans la facilitation des réunions et ateliers.
- Avoir une très bonne qualité rédactionnelle en français.
- Excellentes aptitudes en synthèse et communication en arabe et en français.
- Capacité à travailler en équipe et respect de la diversité humaine.

Responsabilités et rôle de MPDL:

- Discussion et validation du calendrier d'exécution et de la méthodologie proposée;
- Mise en lien avec les différents acteurs du projet permettant d'appuyer dans le cadre de la consultation ;
- Réception et approbation de la méthodologie et des livrables.

6. PRÉMISSSES DE LA CONSULTATION, AUTORISATION ET PUBLICATION

Le travail de la Consultation doit être régi par les prémisses suivantes, et il est essentiel d'assurer son application par tous les membres de l'équipe de consultants:

- **Anonymat et confidentialité.** – Le travail doit respecter le droit des personnes à fournir des informations, en garantissant leur anonymat et leur confidentialité. De même, toutes les informations obtenues au cours du processus sont strictement confidentielles et leur utilisation ou divulgation est interdite au-delà des tâches dérivées de la même consultation.
- **Responsabilité.** - Tout désaccord ou divergence d'opinion pouvant survenir entre les membres de l'équipe de consultants ou entre eux et MPDL, concernant les conclusions et / ou recommandations, doit être mentionné dans le rapport de gestion.
- **Intégrité.** - L'équipe de consultants sera chargée de mettre en évidence les problèmes non spécifiquement mentionnés, si cela est nécessaire pour obtenir une analyse et / ou des produits finaux plus complets.
- **Indépendance.** - Le/la consultant/e ou équipe consultante devra garantir son indépendance.
- **Incidences.** - En cas d'apparition de problèmes lors des travaux sur le terrain ou dans toute autre phase du conseil, ceux-ci doivent être signalés immédiatement à MPDL. Contrairement, l'existence de tels problèmes ne peut en aucun cas être utilisée pour

9

Avec le financement de:



justifier l'échec de l'obtention des résultats établis dans le présent feuille de Prescriptions Techniques.

- **Validation de l'information.**- L'équipe de conseil est responsable de garantir la véracité des informations collectées pour l'élaboration des produits, et sera en fin de compte responsable de l'information présentée.
- **Manuel.**- La diffusion du produit essentiel de la consultation est la prérogative de MPDL, OXFAM et AECID.
- **Livraison des produits attendus.**- En cas de retard dans la livraison des produits attendus ou dans le cas où la qualité des documents livrés serait manifestement inférieure à celle convenue avec MPDL, les pénalités incluses dans les Clauses Administratives seront appliquées, comme prévues au contrat signé entre la personne responsable de l'équipe de consultants et de MPDL.

Les présents TdR ne dispensent pas de la signature du contrat avec l'équipe de consultants.

7. DÉLAIS DE LA CONSULTATION

Le consultant.e et/ou équipes de consultation intéressées auront jusqu'au **9 août 2020** pour la présentation des propositions.

Le consultant.e et/ou l'équipe de consultants doit avoir la capacité d'émettre une facture pour le travail effectué. En ce sens, la présentation de 3 factures sera indispensable (une facture pour chaque paiement, Toutes Taxes Comprises TTC, avec TVA).

Les paiements seront effectués comme suit:

- 40% Signature du contrat avec l'entité d'évaluation externe et présentation et approbation du plan de travail avant les travaux sur le terrain.
- 20% Livraison rapport directeur.
- 40% Livraison du manuel correctement reçu.

Le début de la consultation est de préférence établi le 29 août 2020.

Un délai maximum total est fixé pour la réalisation du conseil de 2,5 mois. Le travail de consultation ne peut aller au-delà du 13 novembre 2020. La proposition méthodologique de l'équipe de consultants devra préciser le calendrier de réalisation du travail.

Ce calendrier peut varier légèrement en négociation avec l'équipe de consultants et en fonction du contexte lié au Covid -19.

8. PRÉSENTATION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les dossiers de candidatures doivent inclure :

- 1. Un curriculum vitae (CV) ;
- 2. Une proposition de la méthodologie détaillée. **Important: pas plus de 10 pages:**
 - o Méthodologie diagnostique
 - o Outils de collecte d'informations
 - o Plan de travail: calendrier et principales activités
 - o Valeur ajoutée apportée par la candidature soumise
- 3. Proposition financière détaillée pour la réalisation de la prestation toutes taxes comprises (TTC, avec TVA détaillé). **Important: pas plus de 2 pages.** Le transport, logement et restauration dans le cadre de cette mission seront pris en charge par l'équipe de consultation, ainsi que la traduction des livrables.

Les propositions seront adressées à l'adresse mails suivantes : marruecos.proy3@mpdl.org et a.delmanzano@mpdl.org et ce avant la date du **9 août 2020 à 00h00 (au Maroc).**

Critères d'évaluation de la qualité de la proposition :

- a) Proposition méthodologique: maximum 4 points sur 10 de l'offre globale
(nécessaire pour atteindre un minimum de 3)
- b) Profil de l'équipe d'évaluation: 4 points maximum sur 10 de l'offre globale
(nécessaire pour atteindre un minimum de 2).
- c) Offre financière: maximum 2 points sur 10 de l'offre globale.



Avec le financement de:

